



**Ali ibn Abi Ṭâlib relate : « Étant un homme qui sécrétait beaucoup de liquide pré-séminal, j'avais honte d'interroger le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut), vu le rôle que sa fille occupait pour moi. Je demandai donc à al-Miqdâd ibn al-Aswad de l'interroger. Il dit alors : « Qu'il lave son pénis et fasse les ablutions ! »**

Ali ibn Abi Ṭâlib relate : « Étant un homme qui sécrétait beaucoup de liquide pré-séminal, j'avais honte d'interroger le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut), vu le rôle que sa fille occupait pour moi. Je demandai donc à al-Miqdâd ibn al-Aswad de l'interroger. Il dit alors : « Qu'il lave son pénis et fasse les ablutions ! » Dans une version d'al-Bukhârî : « Lave ton sexe et fais les ablutions ! » Dans une version de Muslim : « Fais les ablutions et asperge ton sexe ! »

[Authentique.] [Rapporté par Al-Bûkhârî.]

Ali (qu'Allah l'agrée) relate : « J'étais un homme qui sécrétait beaucoup de liquide pré-séminal et, pensant que ce liquide avait le même statut que le sperme, je me lavais entièrement, ce qui devint très difficile à supporter. Je voulus donc m'assurer de cette règle et interroger le Prophète (sur lui la paix et le salut). Cependant, comme cette question était liée aux parties intimes et que sa fille était mon épouse, j'eus trop honte de la lui poser et demandai à al-Miqdâd de le faire. Quand ce dernier l'interrogea, le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit : « Lorsque ce liquide sort, il doit laver son pénis. Afin que ce liquide, qui sort à cause de la chaleur, diminue sous l'effet de l'eau ; ensuite il doit faire les ablutions car ce qui sort de l'un des deux orifices annule les ablutions, et c'est le cas de liquide. En prononçant cette réponse, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui apprit non seulement une règle religieuse, mais également une règle médicale.

النجاة الخيرية  
ALNAJAT CHARITY

